



Résidence artistique de territoire 2014-2015

CC Bas-Armagnac - Drac Midi-Pyrénées

Historique

La Communauté de Communes du Bas-Armagnac a souhaité mettre en place voici 5 ans un **temps fort sur l'éducation artistique**, en particulier à destination des scolaires du 1^{er} degré. Elle a sollicité l'Adda 32 pour l'accompagner dans ce projet.

Cela s'est traduit par l'accueil en 2010 de la Cie **'Attraction Céleste'** (cirque), puis en 2012 de la Cie **Divergences** (danse). Pendant une semaine, les artistes mènent des ateliers auprès des jeunes scolaires et présentent en fin de période leur spectacle, ouvert à tout public.

En 2013, grâce à une première aide de la Drac, l'action a pris une envergure plus importante avec l'accueil de deux Cies sur la thématique de la voix : **Chet Nuneta** (musiques du monde) et **Vox Bigerri** (polyphonies occitanes). Les artistes sont non seulement intervenus auprès des écoles volontaires, mais aussi au collège, au sein des 3 écoles de musique, de l'IME, d'une maison de retraite et de 2 clubs du 3^{ème} âge.

En 2014, la Drac a proposé à la Communauté de Communes de bénéficier du dispositif "**Résidence artistique de territoire**", avec le concours de l'Adda 32.

Principes d'une Résidence artistique de territoire

Il s'agit d'accueillir sur le territoire concerné et pendant un **temps long** (8 semaines minimum), un artiste choisi pour sa capacité à entrer en relation participative avec l'ensemble des personnes concernées.

L'objectif est de permettre au plus grand nombre la rencontre avec l'oeuvre, l'artiste, la pratique artistique et la démarche de création. C'est une **résidence d'éducation artistique et culturelle** donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui anime l'artiste choisi. Elle peut comporter un acte de création à condition qu'il se fasse en lien avec les participants.

La **Drac Midi-Pyrénées** finance 2 Résidences artistiques de territoire en milieu rural par département.

Pour le Gers, les collectivités concernées sont :

- la Commune de **Saint-Clar** et le Soc
- la Communauté de Communes du **Bas-Armagnac**, avec l'Adda 32 et Culture Loisirs Animation Nogaro

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de la ville, le Grand Auch bénéficie d'une Résidence artistique sur le **quartier du Garros**, avec "Garros Paradize" mené par CIRCa et la Cie Attention Fragile.

L'artiste invitée : Catherine Vaniscotte

Imprégnée de mime corporel, de théâtre gestuel et de danse contemporaine, Catherine Vaniscotte trouve peu à peu son chemin artistique en s'appropriant le langage musical et plus particulièrement celui de la chanson, s'accompagnant au piano ou au bandonéon.

Implantée sur Toulouse, elle crée sa Cie, La Volière, explorant l'univers poétique du théâtre musical en particulier pour le jeune public.

Elle se produit également en récital et est fréquemment sollicitée pour mettre en scène des créations d'autres artistes et Cies.

Elle a ainsi travaillé avec Hervé Suhubiette, Agnès Buffet, Fabrice Guérin, Laurent Rochelle ou le Bataclown.

Les partenaires

Communauté de Communes du Bas-Armagnac

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées

Adda 32 (opérateur culturel)

Culture Loisirs Animation Nogaro (partenaire culturel de territoire)

Dates et lieux

8 semaines réparties d'**octobre 2014** à **avril 2015**

Interventions et spectacles sur les **communes** de

Arblade-le-Haut, Caupenne d'Armagnac, Le Houga, Manciet, Monguilhem, Nogaro, Saint-Griède, Sainte-Christie d'Armagnac.

Les actions

1/ Les Ateliers

- Les Aguilhounès (Le Houga) : *travail autour du chant et de la mise en scène*
- Ecole de musique de Sainte-Christie d'Ac : *atelier autour de la voix et les instruments*
- Chorale Folgaritmo (Le Houga) : *travail sur 2 chants* en coopération avec l'école de musique de Ste Christie
- Ecoles maternelles de Nogaro, Le Houga, Manciet et Monguilhem et école élémentaire du Houga : *ateliers voix*
- Ecoles de Saint-Griède et Manciet : *ateliers chanson*
- Ecole élémentaire de Nogaro : *travail d'écriture et de mise en espaces des textes dans le cadre du printemps des poètes*
- Ecole d'Arblade-le-Haut : *travail en lien avec le projet d'école sur la mise en voix de photos*
- Cité scolaire de Nogaro : *travail avec différentes classes (collège et lycée) sur la lecture à haute voix, sur le rythme et la voix*
- IME (Le Houga) : *travail avec les structures Baschet (structures sonores)*
- ESAT (Monguilhem) : *travail sur la voix avec des adultes*
- Maison de retraite de Nogaro : *récolte de textes écrits par les résidents sur le thème des souvenirs et mise en voix des textes*
- Relais Assistantes Maternelles (RAM) et Multi-accueil : *atelier lecture auprès d'enfants de 0 à 3 ans*
- Accueils de Loisirs Associé à l'École (ALAE) Le Houga et Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Nogaro : *ateliers voix et percussions*

2/ Les Représentations

- 3 représentations de *De Jojo à Lola*
(2 séances scolaires et 1 tout public : environ 300 spectateurs)
- 2 représentations de *Fais moi penser à te raconter*
(2 séances scolaires : environ 260 spectateurs)
- 1 représentation de *Faut pas pousser mémé*
à destination du RAM, multi-accueil et maison de retraite de Nogaro
Sur les 14 écoles primaires du territoire, 10 ont vu au moins un des spectacles.

